

**Sujet :** [INTERNET] Avis du CEVC

**Date :** Tue, 18 Oct 2022 23:25:03 +0200 (CEST)

**De :** contact.cevc@laposte.net

**Répondre à :** contact.cevc@laposte.net

**Pour :** pref-enquete-labuissevoiepietonne@isere.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de trouver ci-joint l'avis du Comité Ecologique Voiron Chartreuse.

Cordialement.

Ingeborg Eilers  
Présidente du CEVC



Comité Écologique Voiron Chartreuse

### Avis du CEVC

## Enquête préalable à la DUP pour l'aménagement d'une voie piétonne le long de la RD 120 à La Buisse

Voiron, le 18 octobre 2022

Le Comité Écologique Voiron-Chartreuse (CEVC) est une association de protection de l'environnement et de toutes formes de vie, agissant dans le Voironnais et la Chartreuse proche. Il est affilié à France Nature Environnement 38 (FNE38).

Sollicités pour avis dans le cadre de l'enquête préalable à la DUP pour l'aménagement de la RD120 à La Buisse, nos remarques se concentrent sur l'impact environnemental.

### Nous faisons les remarques suivantes

- **Busage sous trottoir**
  - minimiser les longueurs des tronçons busés afin de préserver au maximum la biodiversité liée à la présence actuelle des fossés
  - les tronçons qui doivent être busés sont ils capables d'absorber l'effet d'une crue centennale ?
- **Revêtement du trottoir**
  - Il est prévu en enrobé, Un système drainant serait préférable.
- **Dévoisement du ruisseau Le Pommarin**
  - Dans le dossier du projet il n'est pas fait mention d'un inventaire de la faune et de la flore du ruisseau.
  - La date des travaux de dévoisement est prévue entre le 1<sup>er</sup> mai et le mois de septembre. Celle-ci peut être fonction du résultat de l'inventaire, par exemple des espèces d'amphibiens ou de poissons présentes. Il est indispensable que cette période de travaux n'impacte pas la reproduction et les premières phases de développement de la faune du ruisseau.
  - Comment la faune de la partie impactée par les travaux est-elle préservée ?

La Présidente, Ingeborg Eilers